

L'ENGAGEMENT DU PUBLIC :

UN INDICE DE DÉMOCRATIE, UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Guide pratique pour les OCI

L'Association québécoise des organismes
de coopération internationale - AQOCI

Février 2007



L'ENGAGEMENT DU PUBLIC :

Un indice de démocratie, un atout pour le développement

Février 2007

Recherche et rédaction : Annick Des Granges

Coordination : Yolande Geadah

Mise en page : Siham Barakat, Communications Vivace

Association québécoise des organismes de coopération internationale AQOCI

1001, rue Sherbrooke Est, suite 540

Montréal, Québec

Canada

H2L 1L3

Téléphone : (514) 871-1086

Télécopieur : (514) 871-9866

Courrier électronique : aqoci@aqoci.qc.ca

Site Internet : www.aqoci.qc.ca

Le présent guide a été rendu possible grâce à l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international -ACDI.

Le contenu du guide n'engage nul autre que l'AQOCI.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	1
CHAPITRE 1 DÉFINITIONS DE L'ENGAGEMENT DU PUBLIC	3
1.1 L'ACDI ET L'ENGAGEMENT DU PUBLIC	3
1.2 LES ONG ET LA CITOYENNETÉ MONDIALE ACTIVE.....	5
1.3 LE CENTRE EUROPÉEN ET L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	8
CHAPITRE 2 LES BÉNÉFICES DE L'ENGAGEMENT DU PUBLIC	9
2.1 UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT	9
2.2 UN INDICE DE DÉMOCRATIE.....	11
2.3 UN RÔLE STRATÉGIQUE POUR LES ONG.....	12
CHAPITRE 3 LES DÉFIS DE L'ENGAGEMENT DU PUBLIC.....	15
3.1 LA MOBILISATION DU PUBLIC.....	15
3.2 LE FINANCEMENT.....	16
3.3 L'AUTONOMIE ET LE RÔLE POLITIQUE DES ONG	17
CHAPITRE 4 APPROCHES STRATÉGIQUES	19
4.1 PRATIQUES ACTUELLES DANS LE DOMAINE DE L'ENGAGEMENT DU PUBLIC	19
4.2 FACTEURS CLÉS QUI CONTRIBUENT AU SUCCÈS DES ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT DU PUBLIC	20
4.3 EXEMPLES D'ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT DU PUBLIC.....	22
CONCLUSION	27
BIBLIOGRAPHIE	29
POUR EN SAVOIR PLUS	31
ANNEXE 1- DÉROULEMENT DE LA SESSION DE FORMATION	33
PERSONNES RESSOURCES.....	33
OBJECTIFS	33
DÉROULEMENT PROPOSÉ.....	33
ANNEXE 2- PRÉSENTATION POWER POINT	35

PRÉAMBULE

L'importance d'avoir des citoyennes et des citoyens bien informés et engagés dans le cadre d'une stratégie globale visant à éliminer la pauvreté est généralement admise, mais le processus d'implication et d'engagement demeure souvent un défi.

Dans ses efforts de renforcement des capacités organisationnelles de ses membres, l'AQOCI a organisé une session de formation sur l'engagement du public, offerte à Montréal, le 20 février 2007. Le présent document est un complément d'information à cette session. Il vise à prolonger et à étendre les bénéfices de cette session à d'autres organisations œuvrant dans le développement international qui intègrent le concept de l'engagement du public dans leurs approches et stratégies d'intervention.

Pour ce faire, nous avons colligé ici quelques textes issus des organisations de coopération et de solidarité internationale (OCI) et des recherches qui traitent du sujet. Ce guide n'a pas la prétention d'être le fruit d'une recherche exhaustive sur la question. Il se limite à une présentation des idées maîtresses tirées des documents consultés, afin de servir de référence aux participants à la session de formation et aux organismes membres de l'AQOCI.

Ce guide se compose de quatre chapitres. Le chapitre un situe l'engagement du public en présentant une variété de définitions utilisées par divers acteurs du développement. Le chapitre deux présente les avantages et les bénéfices que procure l'engagement du public. Le chapitre trois porte sur les défis et difficultés rencontrés lors de la mise en œuvre des activités d'engagement du public. Le dernier chapitre présente un inventaire des pratiques actuelles, des facteurs clés de succès ainsi que deux exemples de réussites en terme d'engagement du public, soit les campagnes « Un monde sans pauvreté » et « Agissons pour des compagnies minières responsables ».

On trouvera en annexe 1, le plan de la session de formation du 20 février 2007 sur l'engagement du public, en annexe 2, les acétates de la présentation faite au cours de cette session.

CHAPITRE 1

DÉFINITIONS DE L'ENGAGEMENT DU PUBLIC

Dans ce guide, l'engagement du public est considéré comme un concept distinct des concepts d'éducation et de sensibilisation du public. Ces derniers sont perçus comme des interventions d'information qui visent à élever le niveau de conscience et à préparer l'opinion publique en vue d'actions. Ces « actions » sont généralement considérées comme étant l'engagement du public. Ceci dit, les concepts de sensibilisation, d'éducation et d'engagement du public sont reliés entre eux, complémentaires et interdépendants. Mais, pour accorder plus d'emphase et de spécificité à l'engagement du public, nous avons choisi de le traiter de façon séparée.

Bien que les définitions soient toujours imparfaites, elles ont l'avantage de préciser l'objet de la réflexion et de susciter des discussions. Pour cela, nous commençons par présenter ici quelques définitions utilisées par divers acteurs du développement, afin de mieux saisir ce que l'on entend généralement par l'engagement du public.

1.1 L'ACDI et l'engagement du public

Le concept de l'engagement du public est ainsi défini par l'Agence canadienne de développement international - ACDI :

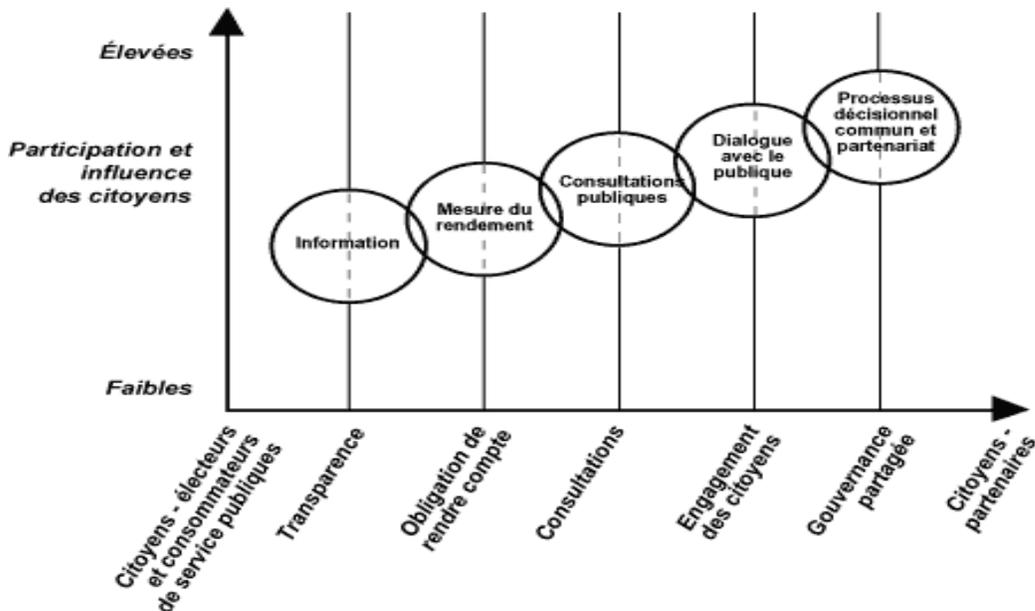
« C'est une progression le long du continuum qui mène les gens de la connaissance élémentaire de la coopération internationale à la compréhension, à l'engagement et à l'action éclairée.

La connaissance élémentaire de la coopération internationale est la première étape de ce continuum, tandis que la dernière étape, celle dont on souhaite le plus qu'elle se réalise, correspond à l'action éclairée individuelle et/ou collective en faveur de la coopération internationale.

Le cheminement personnel le long de ce continuum exige un engagement à long terme et des ressources soutenues. »¹

¹ ACDI, « Stratégie d'engagement du public et Plan d'action », 16 novembre 1999, p.3.

Ce concept est illustré dans le schéma suivant :



Ici, l'engagement du public se rapporte à une série de processus et d'expériences qui rendent les gens aptes à passer d'une connaissance de base des priorités en matière de développement international à une compréhension des causes et des effets des enjeux mondiaux, à l'engagement personnel et à l'action éclairée. Cela sous-entend la participation des particuliers à la vie publique, la discussion et l'action, en vue du bien commun, en tenant compte des conséquences locales et mondiales.

Pour l'ACDI, les résultats attendus de l'approche axée sur l'engagement du public, c'est d'avoir plus de Canadiens qui démontrent leur connaissance et leur compréhension des questions mondiales et de la coopération internationale, une population qui appuie de façon soutenue le rôle et les investissements du Canada en matière de coopération internationale et qui s'engage dans une vaste gamme d'actions en faveur du développement international.

Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) reprochent à cette conception de mettre l'emphase sur l'appui aux programmes d'aide canadiens et à l'ACDI elle-même plutôt que sur la mise en place d'une structure de valeurs et d'orientations générales invitant les citoyens à faire de vrais choix.

1.2 Les ONG et la citoyenneté mondiale active

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)², dont l'AQOCI est membre, ne dément pas la définition de l'ACDI sur l'engagement du public et son continuum mais favorise plutôt un concept connexe, celui de la « citoyenneté mondiale ».

*Cette notion se définit comme «un ensemble de principes, de valeurs et de comportements au moyen desquels on peut réaliser un développement durable et démocratique à l'échelle mondiale. Elle sous-entend la participation de particuliers à la vie publique, la discussion et l'action en vue du bien commun en ce qui a trait aux conséquences locales et mondiales ».*³

Selon le CCCI, le développement de la citoyenneté mondiale implique de susciter l'engagement du public en faveur d'une coopération au développement humain viable. **Le développement humain viable** vise non seulement à renforcer les capacités des personnes pauvres, mais nécessite également des changements importants dans les sociétés et les gouvernements du Nord. **La citoyenneté mondiale** exige donc que les individus se perçoivent comme des membres d'une communauté partageant la même planète, ainsi ils seront à même de comprendre davantage qu'il est dans leur intérêt de favoriser le bien-être de la planète et de tous ses habitants.

« De ce fait, la citoyenneté mondiale focalise sur les liens d'interdépendance visant à former de nouvelles alliances. Ce faisant, la citoyenneté mondiale propose davantage que de pourvoir aux besoins des populations du Sud : elle s'attaque aux distorsions structurelles du système. En ce sens, les objectifs du développement d'une citoyenneté mondiale se révèlent plus riches que le continuum de l'engagement du public de l'ACDI».⁴ Plus riche certes, mais aussi plus critiques et plus engagés politiquement.

² Le Conseil canadien pour la coopération internationale, CCCI, regroupe une centaine d'organisations canadiennes œuvrant à l'échelle internationale pour un développement humain viable.

³ Mary O'Neill, « Nouveaux horizons : Engagement des Canadiens comme citoyens actifs du monde », CCCI, 2004, p.4.

⁴ Susanne Trachsel, *L'éducation au développement international : enjeux pour l'ACDI et les ONG*, Recherche effectuée dans le cadre du programme de maîtrise en Sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, Mai 2005, p.19.

Selon cette conception, ce qui manque au Canada, c'est l'effort soutenu et coordonné des nombreux intervenants œuvrant à l'édification de l'engagement civique et à la compréhension du monde chez les Canadiens. Sans vision et cadre de travail partagés, les efforts se chevauchent souvent et on rate ainsi les possibilités de bénéficier des réalisations des autres. Les ressources sont fragmentées et affectées à des projets isolés plutôt qu'à un effort soutenu. Dans ces entreprises distinctes, on perd également le sentiment global de la valeur intrinsèque de l'engagement du public et son potentiel d'élaborer le tissu social canadien tout en façonnant notre rôle dans le monde. Le défi d'améliorer la cohérence des efforts de l'engagement public est donc jugé très important.

L'AQOCI précise que l'information et la sensibilisation doivent accompagner le public vers l'engagement. C'est l'application du continuum : de la sensibilisation à l'engagement, mais avec une insistance sur la nature et la force de l'engagement.⁵

La définition de l'éducation du public adoptée par l'AQOCI et ses membres est la suivante :

L'éducation du public à la solidarité internationale est un processus à long terme (ou un continuum selon l'ACDI) qui part de la sensibilisation du public en passant par sa compréhension et son adhésion jusqu'à ses actions et ses décisions (son engagement) en faveur du développement solidaire et durable.

(...)

Un programme d'éducation du public implique un processus planifié en vue d'actions circonscrites auprès de publics ciblés. On parle alors non pas d'éducation d'un seul public mais de plusieurs publics.

De plus, les moyens mis de l'avant pour rejoindre et mobiliser les différents publics doivent être adaptés à ceux-ci.⁶

Pour ce faire, l'AQOCI considère qu'il faut miser sur les gestes spontanés de solidarité afin de favoriser un engagement plus continu, capable d'aller au-delà des apparences, de s'attaquer à la racine du problème et de faire face, réellement, aux grands défis du monde d'aujourd'hui. Pour l'AQOCI, la pauvreté et le mal

⁵ En ligne <http://aqoci.qc.ca> « De la sensibilisation à l'engagement : pour une stratégie efficace d'éducation des Canadiens à la solidarité internationale », Document présenté à la ministre Diane Marleau, AQOCI, 28 octobre 1998.

⁶ Définition mentionnée dans le projet de cadre stratégique de l'AQOCI en matière d'éducation du public à la solidarité internationale 2002-2005.

développement ne sont pas le fruit du hasard. Plusieurs facteurs clés, responsables de la crise du développement dans les pays du Sud, prennent racine dans les pays dits développés. Par conséquent, pour opérer un véritable redressement de cette situation, il faut commencer le travail chez nous, afin que les efforts de développement, ailleurs, soient plus cohérents et efficaces. ⁷

Dans son mémoire sur la révision de la politique internationale du Québec (2005), l'AQOCI souligne que « l'engagement du public est indispensable à la lutte contre la pauvreté et, en particulier, à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement ». Elle rappelle que l'OCDE a récemment indiqué que le Canada alloue trop peu de ressources financières à l'éducation du public à la solidarité internationale, et recommande qu'un pour cent (1%) de l'enveloppe de l'aide publique au développement soit utilisé à cette fin.

Dans la *Déclaration du Québec, Responsables aussi du monde*, adoptée en novembre 2006, lors des États généraux de la coopération et de la solidarité internationale, organisés par l'AQOCI, il est précisé que « la société civile est l'expression des voix citoyennes, une constituante à part entière de la société, tout comme, par exemple, les institutions gouvernementales et les entreprises du secteur privé. Elle regroupe aussi bien des organismes à but non lucratif, des organisations de coopération et de solidarité internationales, des syndicats, des organisations de femmes, des groupes religieux, communautaires ou environnementalistes, des entreprises d'économie sociale et solidaire, des milieux de recherche ou d'enseignement. »⁸

Parmi les revendications inscrites dans cette Déclaration, qui exprime une vision commune du développement et de la solidarité internationale, adoptée par plus de deux cents représentants de la société civile ayant participé aux États généraux, on réitère l'importance de l'éducation à la solidarité internationale qui conduit à l'engagement du public :

« Finalement, nous tenons à relever le défi prioritaire de l'éducation du public à la solidarité internationale afin d'associer une population de plus en plus large et diversifiée à une véritable solidarité de peuple à peuple. Nous exigeons que cette éducation du public continue d'être une composante essentielle de l'aide publique au développement et qu'elle soit financée en conséquence. »

⁷ Adaptation de : AQOCI « Une solidarité qui grandit avec les organismes d'éducation au développement international », 1987, p.22, 24.

⁸ En ligne http://www.aqoci.qc.ca/EtatsGeneraux/AQOCI-Decl.Commune_EG_VF.pdf

1.3 Le Centre européen et l'éducation à la citoyenneté

Le Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiale⁹ qui vise à améliorer l'éducation et l'information sur les liens d'interdépendance unissant tous les habitants de la planète, insiste sur des valeurs de respect des droits de l'homme, la démocratie et la cohésion sociale. Selon ce Centre, l'engagement du public rime avec citoyenneté mondiale, définie de la façon suivante :

L'éducation à la citoyenneté mondiale est une éducation qui sensibilise les citoyens aux réalités du monde et les incite à participer à la réalisation d'un monde plus juste et plus équitable, un monde de droits humains pour tous.

Par éducation à la citoyenneté mondiale (global education) on entend l'éducation au développement – y compris le développement durable, l'éducation aux droits humains, l'éducation pour la paix et la prévention des conflits et l'éducation interculturelle, qui sont les dimensions à l'échelle planétaire de l'éducation à la citoyenneté.¹⁰

⁹ Le Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiale, plus connu sous le nom de Centre Nord-Sud, a été créé par le Conseil de l'Europe pour encourager la coopération et la solidarité entre le Nord et le Sud.

¹⁰ [En ligne] http://www.coe.int/t/f/centre_nord-sud/programmes/education

CHAPITRE 2

LES BÉNÉFICES DE L'ENGAGEMENT DU PUBLIC

« Sans engagement du public, le développement durable n'a aucun avenir. Les gouvernements ne peuvent à eux seuls résoudre les problèmes écologiques majeurs de notre temps. Ce n'est que de l'intérieur, par le biais de partenariats avec une société civile avertie et responsabilisée, soucieuse de bonne gouvernance et de respect des droits de l'homme, que ce défi peut être relevé.

L'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice sont des éléments fondamentaux de la bonne gouvernance à tous les niveaux, essentiels à la pérennité du développement. Ils sont indispensables au fonctionnement de démocraties modernes attentives aux besoins du public et respectueuses des droits de l'homme et de la primauté du droit. Ces éléments sous-tendent et étayent la démocratie représentative.¹¹

ONU



2.1 Un atout pour le développement

Après avoir présenté les définitions courantes de l'engagement du public, on doit s'interroger sur son but à long terme. Pourquoi réaliser des activités d'engagement du public? Quels en sont les avantages et les bénéfices attendus?

Plusieurs considèrent qu'il s'agit d'un levier stratégique pour construire un monde plus équitable. Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies, déclarait que « sans engagement du public, le développement durable n'a aucun avenir ».¹²

L'engagement du public joue donc un rôle clé pour informer et pour façonner l'opinion publique, mais aussi pour renforcer la capacité d'agir des gens. Un public averti peut davantage appuyer les politiques et les programmes, par exemple en matière de lutte contre la pauvreté, de l'environnement et de la bonne

¹¹ ONU, Conseil économique et social, Commission économique pour l'Europe, Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, ECE/MP.PP/2/Add.1, avril 2004.

¹² Ibid

gouvernance. Il peut aussi s'opposer, dénoncer et condamner ces mêmes politiques si elles contreviennent aux principes de droits, de justice et de développement durable et démocratique. L'engagement du public est un atout indéniable pour le développement puisqu'il permet aux gens de mieux comprendre les enjeux et d'agir de façon plus responsable.

Pour l'ACDI, les activités d'engagement du public devraient inciter les Canadiens à :

- apprécier l'importance de l'interdépendance à l'échelle mondiale;
- reconnaître que les populations des pays en développement sont capables de trouver des solutions à leurs problèmes;
- prendre connaissance des nombreuses facettes du développement durable (développement environnemental, économique, social et culturel);
- comprendre l'importance de l'aide canadienne pour le développement international;
- participer activement aux activités de développement international menées au pays et à l'étranger.

L'AQOCI considère que l'engagement du public devrait permettre de :

- favoriser une ouverture sur d'autres réalités et une meilleure compréhension des enjeux de la mondialisation et de son impact sur les plus démunis de la planète;
- amener le public à résister face à la pensée unique et susciter chez eux des changements de perception et de comportement;
- encourager le public à appuyer des initiatives en faveur de la solidarité internationale.¹³

Dans les résultats visés, pour les ONG, il s'agit non seulement d'obtenir un appui aux actions de développement, mais de favoriser la démocratie participative. En offrant des voies d'engagement multiples au public, à travers les dons, les actions bénévoles, l'affectation outre-mer, la participation aux débats publics, la promotion d'une consommation responsable, etc.. Les ONG contribuent ainsi à renforcer la

¹³ AQOCI « Projet de cadre stratégique de l'AQOCI en matière d'éducation du public à la solidarité internationale 2002-2005, édition du 6 mai 2002, p.5 et 6.

démocratie en modifiant les attitudes de désabusement à l'égard du processus politique.

2.2 Un indice de démocratie

« Vous avez (la société civile) la capacité de faire reculer les limites du possible, car vous pouvez dire et faire des choses que nous ne pouvons dire, ni faire. Dans certains domaines, c'est vous qui êtes à l'avant-garde, et nous qui vous suivons. C'est pour cela que je me réjouis tant de votre soutien et de votre exemple. Il y a tant de choses que nous pouvons, que nous devons faire.¹⁴ »

Kofi Annan, ex-Secrétaire général de l'ONU

Pour le CCCI, une démocratie saine doit être ouverte et proposer un rôle important aux citoyennes et citoyens engagés, à leurs regroupements et à leurs élus.¹⁵ La participation et l'engagement du public est donc un principe de la bonne gouvernance et de la démocratie.

Dans le domaine du développement international, précise Sue Cass du CCCI, « de nombreux praticiens du développement dans le Nord et dans le Sud insistent sur l'importance d'avoir des citoyens bien informés et engagés dans le cadre d'une stratégie globale visant à éliminer la pauvreté. Un public bien informé peut appuyer les politiques et les programmes gouvernementaux de lutte contre la pauvreté. Il peut également prendre des mesures individuelles et collectives pour lutter contre la pauvreté et les injustices et promouvoir le développement durable. L'engagement du public joue un rôle clé en ce sens qu'il façonne l'opinion publique et incite les gens à agir »,¹⁶ non seulement en tant qu'électeur ou consommateur, mais également en tant que citoyen informé et actif.

¹⁴ ONU, Déclaration de Kofi Annan, Communiqué de presse, septembre 2006.

¹⁵ « Assurer la participation active des Canadiennes et des Canadiens : Renforcer leur action en tant que citoyens du monde », CCCI, octobre 2004 [[Mémoire](#) (PDF 112 Kb) et [Note d'information](#) (PDF 67 Kb)]

¹⁶ Sue Cass, « Renforcement des partenariats de la société civile pour un engagement de la population et le développement du sens de la citoyenneté mondiale », CCCI, document d'information no.4, février 2006, p.2. En ligne : <http://www.ccic.ca>

« Trois décennies de travail pour l'engagement du public ont produit un capital social et démocratique considérable; des réseaux formels et informels; des connaissances partagées; des aptitudes et de l'expérience, des partenariats Nord-Sud à long terme; des bénévoles engagés et des militants sociaux. Malgré la réduction du soutien du gouvernement, force est de constater qu'il existe partout au pays, des gens dynamiques engagés dans diverses activités et initiatives de développement ».¹⁷

2.3 Un rôle stratégique pour les ONG

« Les ONG jouent un rôle essentiel. De toutes les organisations, ce sont le plus souvent les ONG qui attachent la plus grande importance aux préoccupations d'ordre social et humain des Canadiens en leur qualité de membres de la communauté mondiale. Elles tendent depuis toujours à concevoir l'économie sous l'angle du bien-être des personnes et, à ce titre, ont un effet salutaire en rappelant à l'ensemble de la société canadienne les valeurs qui transcendent le cadre et les objectifs propres à la logique du marché. »

L'Honorable Lloyd Axworthy, Ottawa, le 13 février 1996

Dans son étude sur l'éducation au développement international¹⁸, Suzanne Trachsel s'est questionnée sur le rôle des ONG dans l'éducation et l'engagement du public. Sa réflexion et ses rencontres l'amène à affirmer que les ONG sont parmi les mieux placés pour améliorer l'action du public en faveur du développement, car elles jouissent d'une grande crédibilité aux yeux du public, ont des approches nuancées, agissent à la base et ne répondent pas, en principe, à des impératifs commerciaux ni à des politiques partisans.

Ce constat place les ONG à l'avant-scène des programmes d'engagement du public et les désigne comme des acteurs privilégiés, capables de renforcer la citoyenneté mondiale, en montrant les liens existants entre les réalités des populations dans les pays du Sud à celles du Nord. Depuis longtemps les ONG informent et sensibilisent la population aux enjeux internationaux, et leur offrent

¹⁷ Ibid

¹⁸ Susanne Trachsel, op. cit. p.20

des occasions de travailler avec des citoyens des pays du Sud pour changer les conditions qui perpétuent la pauvreté et l'injustice.

« Au Québec, les ONG s'appliquent à construire un large pôle social d'appui au développement international et à introduire la dimension de la solidarité internationale au cœur même de l'ordre du jour social et de l'agenda politique ». ¹⁹ Mais comme la tâche dépasse les capacités et les ressources du milieu, les ONG travaillent aussi en alliance et en partenariat avec d'autres acteurs de la société civile dans le but d'accroître la portée de leurs actions et d'amener les changements souhaités. En travaillant avec des coalitions régionales qui ont des membres en dehors des grands centres urbains, les ONG rejoignent ainsi un vaste public à travers le pays. Les ONG tirent donc leur force de leur diversité et des liens qu'ils réussissent à tisser autour des enjeux mondiaux. ²⁰

¹⁹ AQOCI, « De la sensibilisation à l'engagement: pour une stratégie efficace d'éducation des Canadiens à la solidarité internationale », 1997.

²⁰ Adapté du document « Le monde parmi nous : Valoriser le rôle du citoyen dans un contexte mondial », Table ronde, CCCI, janvier 2004.

CHAPITRE 3

LES DÉFIS DE L'ENGAGEMENT DU PUBLIC

3.1 La mobilisation du public

Pour susciter les changements nécessaires à un développement durable, il faut entre autre être en mesure de rejoindre, d'impliquer, de mobiliser et d'engager le public, notamment les jeunes.

Or, comme le souligne le CCCI, les jeunes « voient de nombreux avantages à la mondialisation, mais ils vivent également un sentiment croissant d'impuissance, l'impression que leur avenir est entre les mains de décideurs distants qui n'ont jamais de comptes à rendre. Par ailleurs, l'essor remarquable des techniques de l'information rend les gens plus informés qu'ils ne l'ont jamais été dans toute l'histoire. L'accessibilité de l'information et la multiplication effarante des liens à l'échelle planétaire se traduisent par une nouvelle dynamique entre les individus et les groupes de la société civile. Ainsi, la disproportion croissante observée entre la volonté de participation des citoyens et leur mise à l'écart des décisions qui ont une incidence sur leur vie contribue au développement d'un « déficit démocratique » qui mine la confiance de la population envers la démocratie représentative. »²¹

Selon les spécialistes, les jeunes ne sont pas apathiques, mais ils n'ont plus confiance dans les institutions politiques traditionnelles, comptant plutôt sur les instruments qu'ils considèrent comme efficaces, tels les tribunaux et les organismes de défense des droits.

Cette attitude d'indifférence ou de méfiance se manifeste notamment par le très faible taux de participation des jeunes aux élections. Par exemple, lors des élections fédérales de 2000, 22,4 % des 18 à 20 ans et 27,5% des 21 à 24 ans ont voté, alors que les groupes des 68 ans et plus et de 58 à 67 ans ont obtenu le taux de participation le plus élevé, avec respectivement 83% et 80%.

Selon Élection Canada, cette tendance à l'abstentionnisme chez les jeunes, serait liée à divers facteurs, notamment le manque d'intérêt et de connaissances politiques, une diminution du sentiment du devoir civique face au vote, le manque de contacts avec les partis et les candidats, etc. D'autres facteurs de nature plus conjoncturelle peuvent être aussi en cause, tels que l'importance des enjeux, la

²¹ CCCI « Assurer la participation active des Canadiennes et des Canadiens : Renforcer leur action en tant que citoyens du monde ».

compétitivité de l'élection, les clivages sociaux et idéologiques entre les partis ainsi que leur popularité.²² Il n'en demeure pas moins qu'un enjeu sérieux se pose et qu'il pourrait y avoir de graves conséquences pour la santé du système politique démocratique, d'autant plus que l'étude conclut que le déclin de la participation électorale au Canada constitue une tendance profonde qui existe depuis des générations et qu'il faudra envisager plus que des mesures à court terme et à petite échelle pour la renverser.

Mais alors, comment faire participer les citoyens aux prises de décisions concernant notre rôle dans le monde? Comment améliorer l'accès des citoyens à une analyse plus approfondie et à une gamme de perspectives sur les enjeux d'importance mondiale? Comment offrir du soutien aux jeunes pour qu'ils se considèrent des citoyens actifs, tant à l'échelle locale que mondiale? Quelles sont les solutions?

Mobiliser le public est un défi de taille, compte tenu du contexte général d'apathie, d'individualisme et de propension à la consommation. La sensibilisation et l'éducation à la solidarité sont indiscutablement un point de départ de l'engagement du public. Si on soutient l'hypothèse que les jeunes sont méfiants à l'égard des institutions traditionnelles et qu'ils portent leur confiance plutôt vers les organismes de défenses des droits, il faut reconnaître le rôle important qui incombe aux ONG. Il faut donc miser davantage sur les acquis des ONG et renforcer leurs structures, leurs capacités et les ressources du milieu.

3.2 Le financement

Selon le CCCI, « au cours des années 1970 et 1980, le Canada, par l'entremise de l'ACDI, était considéré comme chef de file dans ce qu'on appelait alors l'« éducation pour le développement ». Mais depuis la dernière décennie, ces activités ont subi les conséquences d'une approche incohérente, d'un financement limité et d'interventions à la pièce. (...) Par un effet d'entraînement, les coupes budgétaires de 1995 ont considérablement réduit l'infrastructure nationale et régionale nécessaire au soutien des activités axées sur l'engagement du public ».²³

Cette situation a posé avec acuité le défi du financement de l'éducation et de l'engagement du public.

²² Élections Canada, Perspectives Électorales. « La problématique du déclin de la participation électorale chez les jeunes. En ligne : http://www.elections.ca/eca/eim/article_search/article 22 janvier 2006.

²³ Sue Cass, CCCI, 2006, op. cit.

Suzanne Trachsel, dans son étude²⁴, soulève un autre défi lié au financement des ONG. Elle fait remarquer que les activités de levée de fonds et d'éducation du public amènent parfois des messages contradictoires. D'un côté, pour recueillir des fonds, on mise souvent sur des situations d'urgence et de misère, donnant ainsi une image négative des pays du Sud, ce qui suscite des dons sporadiques. De l'autre, on tente, avec l'éducation du public, de focaliser sur le développement à long terme. Depuis quelques années, les ONG ont pris conscience de ce paradoxe et s'efforcent de corriger la situation. Plusieurs d'entre eux évitent les images misérabilistes dans leurs campagnes de levée de fonds pour ne pas nuire à la bonne compréhension du public face aux questions de développement.

Conscients que les politiques gouvernementales des pays du Nord en matière de développement affectent parfois négativement les conditions de vie des populations du Sud, plusieurs ONG expriment des critiques et font pression sur le gouvernement pour l'adoption de politiques qui tiennent compte des droits humains et du développement durable.

3.3 L'autonomie et le rôle politique des ONG

Les contraintes liées au financement gouvernemental interpellent depuis longtemps les ONG. Selon S. Trachsel, cela tient à la position délicate qu'occupe l'ACDI au sein du gouvernement. En effet, il n'est guère aisé pour l'ACDI de concilier les objectifs du développement avec ceux de la politique étrangère, ainsi que les objectifs commerciaux du pays, le tout dans une stratégie cohérente pour l'engagement du public.

L'ACDI précise donc que l'engagement du public tel qu'envisagé et promu par l'agence se concentre avant-tout sur les **enjeux** (malaria, tsunami, faim, protection des enfants, etc.) et que le dialogue avec les Canadiens se fait sur ces enjeux, par exemple, informer le public sur les effets néfastes et dévastateurs de la faim.

Cependant, plusieurs ONG s'interrogent à savoir, si on sépare les enjeux des politiques des pays industrialisés, ne risque-t-on pas d'épurer l'éducation du public d'un esprit critique et d'occulter la dimension politique du développement? Si on considère que l'engagement du public est un continuum qui illustre une gradation dans la connaissance et la compréhension, ne faut-il pas que cette pensée puisse être globale et « éclairée », comme le dit l'ACDI, pour favoriser un réel engagement ?

²⁴ Susanne Trachsel, op. cit. p.21

Comme le souligne Janice Gross Stein²⁵, invitée d'honneur du CCCI lors de la Table ronde « *Le Monde parmi nous* »,²⁶ la citoyenneté mondiale est avant tout un acte profondément politique. Par conséquent, parler de « citoyenneté mondiale active » équivaut à parler d'engagement politique actif. Les façons de s'engager politiquement peuvent varier, dit-elle, mais si on leur enlève l'aspect politique, le concept de citoyenneté perd sa valeur. De plus, précise-t-elle, les citoyens s'engagent politiquement à l'égard d'enjeux, non de processus. Et puis, le fait d'agir comme citoyen mondial constitue un défi particulier, étant donné l'absence d'un cadre politique pour l'engagement au niveau mondial.

Les ONG rencontrent d'autres types de défis également. Par exemple, certaines organisations ont une large base de sympathisants accessibles à l'engagement du public, pour d'autres cette base est limitée. Certains ONG favorisent des solutions individuelles aux problèmes mondiaux, d'autres ont une approche plus globale, qui insiste sur l'action collective pour amener des changements. De plus, il y a aussi la difficulté d'évaluer adéquatement les impacts des activités d'engagement du public, car elles s'inscrivent généralement à long terme.

Ce sont là quelques uns des grands défis auxquels doivent faire face les ONG dans leurs efforts d'éduquer, de mobiliser et d'engager le public autour des enjeux mondiaux. Malgré ces nombreux défis, le principe de l'engagement du public est largement reconnu et valorisé par tous les acteurs du développement.

²⁵ Madame Janice Gross Stein est titulaire de la chaire Belzberg en gestion des conflits et de la négociation au département des sciences politiques de l'Université de Toronto où elle est directrice du Centre d'études internationales Munk. Elle a publié sur les affaires internationales et elle est commentatrice régulière au réseau CBC et à TVOntario.

²⁶ CCCI, « Le monde parmi nous : Valoriser le rôle du citoyen dans un contexte mondial » janvier 2004.

CHAPITRE 4

APPROCHES STRATÉGIQUES

4.1 Pratiques actuelles dans le domaine de l'engagement du public

Les ONG réalisent depuis longtemps des activités d'éducation, de sensibilisation et d'engagement du public. L'inventaire de ces activités est impressionnant. À titre indicatif, une liste des différentes formes d'activités d'engagement du public a été recensée en 2004, lors d'une consultation pan-canadienne réalisée par le CCCI.²⁷

- Tournées de conférenciers (partenaires du Sud, volontaires de retour au pays)
- Voyages d'études à l'étranger
- Placements de volontaires
- Exposés dans les écoles
- Ateliers de sensibilisation
- Conseils jeunesse et activités organisées par les étudiants
- Campagnes d'information et de sensibilisation sur des enjeux tels que la dette, le commerce équitable, la sécurité alimentaire et la citoyenneté responsable
- Activités de simulation et jeux de rôles
- Forums de discussion
- Colloques
- Conférences
- Programmes d'enseignement dans les écoles
- Ressources pédagogiques pour les enseignants
- Programmes de mentors

²⁷ CCCI, Rapport final des consultations régionales sur l'engagement du public et la citoyenneté mondiale active, Juin 2005.

- Initiatives visant à créer des liens entre les communautés des premières nations du Canada et les collectivités autochtones à l'étranger
- Concours d'art oratoire
- Sites Internet interactifs
- Festivals culturels
- Expositions d'art
- Théâtre populaire et engagé
- Concerts
- Festivals de films

Cette liste illustre bien la créativité des ONG qui s'évertuent à rejoindre le public de multiples façons. Ils usent aussi de diverses stratégies incluant notamment la recherche, le renforcement des capacités de groupes particuliers, les délibérations publiques, le plaidoyer, la mobilisation, etc. Mais pour changer les attitudes et les comportements des citoyens, il faut des visions et des stratégies à long terme pour obtenir des résultats concrets et des changements significatifs.

4.2 Facteurs clés qui contribuent au succès des activités d'engagement du public

Le succès des activités d'engagement du public est lié à de multiples facteurs, tels l'expérience des organisateurs, la thématique en cause, le contexte, la capacité à mobiliser, les stratégies utilisées, le soutien et l'encadrement offert, le public visé, etc.

Voici quelques leçons apprises, partagées lors des consultations régionales sur l'engagement du public et la citoyenneté mondiale active. Ces stratégies tirées de l'expérience des participants sont pertinentes et illustrent bien l'expertise développée et la capacité des ONG à engager le public.²⁸

Facteurs de succès :

- Offrir des occasions d'apprentissage, pratiques et participatives

²⁸ Idem.

- Indiquer des gestes précis que les gens peuvent faire
- Garder le contact, répéter des activités, s'assurer d'avoir un soutien entier
- Donner l'occasion de prendre appui sur l'apprentissage initial
- S'engager à long terme
- Maintenir des contacts personnels, créer des liens
- Donner un visage humain aux problèmes (par exemple, rencontrer ses contacts personnels, ses partenaires du Sud, les coopérants canadiens de retour au pays et débattre directement avec eux,)
- Trouver des similitudes entre les problèmes locaux et mondiaux (le contact direct Nord-Sud que plusieurs organisations de la société civile (OSC) internationale peuvent offrir est un atout, tout comme les expériences locales et les réseaux de plusieurs OSC)
- Créer un réseau, travailler en partenariat et en coalition pour maximiser la portée (un aspect de la solidarité)
- Favoriser la prise en charge, plus particulièrement celle des jeunes
- Favoriser le développement de la conscience et de la solidarité communautaire
- Répondre à un besoin précis. Comblé un manque en matière de programme de sensibilisation aux réalités mondiales
- Offrir des occasions d'épanouissement personnel et professionnel

Les étapes à suivre :

Lorsque vous décidez de réaliser des activités d'engagement du public, vous devez tenir compte d'un certain nombre de facteurs. Pour vous aider dans la mise en œuvre de votre projet, vous pouvez suivre les étapes ci-dessous :

- Choisissez un domaine ou un thème
- Déterminez les besoins qui vous semblent les plus importants
- Identifiez les aspects du problème que vous voulez améliorer
- Précisez les résultats que vous voulez atteindre
- Procédez à la collecte de renseignements pour comprendre les aspects du problème qui sont en jeu

- Dressez une liste d'idées, de possibilités
- Discutez de cela avec votre équipe, vos collègues ou vos bénévoles
- Choisissez l'idée de projet qui contribue le mieux à combler le besoin que vous avez déterminé. (Pensez à des solutions originales)
- Précisez vos objectifs. Vous pouvez utiliser la méthode de la gestion axée sur les résultats pour planifier votre projet/activités d'engagement du public
- Établissez un budget et un mode de financement
- Cherchez des partenaires et impliquez les dans la planification et la prise de décision
- Faites connaître votre projet

4.3 Exemples d'activités d'engagement du public

Une multitude d'activités d'engagement du public ont connu des succès retentissants et ont suscité parfois des changements importants en terme de justice sociale et de développement. On pense par exemple à la mobilisation à travers le monde des ONG et des défenseurs des droits humains contre le système d'apartheid en Afrique du Sud dans les années 1980.

En 2000, la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence est un autre bel exemple d'engagement du public. Initiée par la Fédération des femmes du Québec et appuyée par de nombreuses organisations de la société civile, cette activité a obtenu l'adhésion de près de 6 000 groupes de femmes à travers le monde, issus de 161 pays. Ce projet mobilisateur s'est traduit par des centaines de marches et d'autres types d'actions populaires dans tous les pays. Il a culminé dans une grande marche à New York, le 17 octobre 2000, devant l'Organisation des Nations unies. À cette occasion, des déléguées issues d'une centaine de pays ont déposé à l'ONU les 5 millions de signatures recueillies à travers le monde en appui aux 17 revendications mondiales de la marche.

C'est aussi grâce à l'engagement du public, réalisé à travers les ONG, que le gouvernement canadien a joué un rôle de leadership dans la signature du traité des mines antipersonnel. Cela lui a permis de remporter ainsi une victoire politique qui a rehaussé son prestige au sein de la communauté internationale.

Ces petites et grandes victoires ont été rendues possible grâce au travail inlassable mené par des ONG canadiennes et internationales au plan de l'éducation et de la sensibilisation de l'opinion publique et des décideurs. C'est là une démonstration

éclatante de la pertinence et de l'impact positif du travail d'éducation et d'engagement du public.

L'ACDI reconnaît que le gouvernement canadien peut s'enrichir de l'expertise des ONG lorsqu'il «se montre disposé à laisser s'exercer les influences extérieures dans un esprit de véritable partenariat»²⁹.

Plus récemment, deux campagnes d'éducation et d'engagement du public menées par des ONG canadiennes ont connu un franc succès : la campagne « Un monde sans pauvreté » et la campagne « Agissons pour des compagnies minières responsables ». L'incroyable réaction du public et des médias à la campagne « Abolissons la pauvreté » est un exemple frappant du désir et de la volonté des Canadiens de participer, quand la possibilité leur en est donnée, à l'avènement d'un monde plus équitable.

➔ **Campagne « Un monde sans pauvreté »**³⁰

En 2005, plusieurs pays ont lancé *l'Action mondiale contre la pauvreté*, une campagne internationale qui appelle les dirigeants du monde entier à respecter leurs engagements pour éliminer la pauvreté. La campagne québécoise *Un monde sans pauvreté : Agissons!*, coordonnée par l'AQOCI, s'est jointe aux campagnes canadienne et internationale afin de demander aux gouvernements des changements d'orientation urgents et concrets, résumés dans quatre revendications : l'amélioration substantielle de l'aide internationale, des règles commerciales justes et équitables, l'annulation de la dette des pays pauvres et la couverture des besoins dans les protections sociales.

Lors de cette campagne, des résultats concrets ont été obtenus :

- Un projet de loi canadienne (C-293) visant à faire de la lutte à la pauvreté le seul objectif de l'aide publique a été reçu et examiné en deuxième lecture par le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.
- Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a appuyé deux des grands objectifs de la campagne, soit l'établissement d'une stratégie visant la réduction de la pauvreté des enfants au

²⁹ Initiatives envisagées par l'ACDI en matière d'engagement du public avec ses partenaires , p.6.

³⁰ En ligne : <http://www.abolissonsrapauvrete.ca> et <http://www.abolissonsrapauvrete.ca/f/home.php> consulté le 7 février 2007.

Canada et l'adoption d'un objectif d'aide internationale de 0,7 % à atteindre d'ici 2015.

- Le ministre de la Santé, Tony Clément, et la ministre de la Coopération internationale, Josée Verner, ont reçu plus de 10 000 courriels de sympathisants de la campagne « Abolissons la pauvreté » au sujet du lien entre la pauvreté et le VIH-sida. Le 1er décembre 2006, le gouvernement a promis de verser 120 millions de dollars pour la lutte mondiale contre le VIH-sida.
- Dans plus de 80 pays, 23 542 614 personnes se sont levées debout pour appuyer l'élimination de la pauvreté et établir un record mondial Guinness. L'ex-Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a annoncé le nombre total de participants pour marquer la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Au Canada, au-delà de 49 000 personnes ont participé à l'initiative dans plus de 200 endroits.

Ces résultats ne concernent que le Canada et sont donc partiels. D'autres résultats tout aussi encourageants ont été obtenus dans les 80 pays participants. De toute évidence, on peut tirer profit de l'énergie et de l'engagement du public et accomplir des tâches titanesques dans l'édification d'un monde plus juste et plus équitable.

➔ *Campagne « Agissons pour des compagnies minières responsables »*

L'organisation canadienne *Développement et Paix* a lancé en 2005-2006 une campagne d'éducation sur la responsabilité sociale des entreprises du secteur minier, afin de demander aux gouvernements de respecter et de faire respecter les normes internationales concernant l'environnement et les droits humains par les compagnies canadiennes qui interviennent à l'étranger. Plusieurs ONG et organisations de la société civile ont appuyé la campagne qui exige du gouvernement canadien de :

- développer des mécanismes légaux qui obligent les compagnies canadiennes à rendre compte de leurs actions à l'étranger;
- refuser d'accorder l'aide du gouvernement canadien aux compagnies minières qui ne respectent pas les normes internationales en matière de droits humains et d'environnement.

La forte réticence des autorités et des représentants de l'industrie minière dans ce dossier n'est pas surprenante. Les activités minières ont une grande valeur économique : près de 465 milliards de dollars canadiens sont investis chaque année

dans les pays en voie de développement. De gros intérêts économiques et financiers sont donc en jeu.

Les ONG s'efforcent de faire connaître les impacts négatifs de certaines activités industrielles sur l'environnement et sur les droits humains. En 2006, une foule d'activités d'éducation et d'engagement du public ont été menées à travers le Canada dans le cadre des tables rondes nationales, organisées par le gouvernement canadien, portant sur la responsabilité sociale des entreprises et des industries extractives dans les pays en développement. La Coalition de Montréal sur les mines, formée de 25 organisations, a tenu un colloque (le 13 novembre 2006) sur cette question. Mais en touchant à des intérêts financiers aussi importants, les ONG sont parfois menacées de voir tarir leurs sources de financement.

CONCLUSION

Depuis longtemps, les ONG savent que l'engagement du public est un élément clé pour le développement, tant au pays qu'à l'étranger. Il suscite la participation des citoyens et des citoyennes de plusieurs façons, et contribue à rehausser leur compréhension des défis et des enjeux du développement, afin qu'ils/elles puissent agir pour un développement humain et durable.

Plusieurs ONG offrent aux gens des possibilités pratiques d'agir comme citoyens du monde et ce, à titre de bénévoles, de donateurs, de volontaires, de stagiaires ou même à travers un choix de carrières en développement international. Certaines, comme l'AQOCI, appuient des campagnes comme celle de la lutte contre la pauvreté et mènent des activités de plaidoyer, de mobilisation et de communication sociale.

Comme le souligne Mary O'Neill du CCCI, d'un bout à l'autre du Canada, les mouvements sociaux, notamment ceux qui œuvrent en faveur de la paix, de l'environnement, de l'équité raciale et de l'égalité des sexes ainsi que ceux qui luttent contre la pauvreté, contribuent d'une façon importante à promouvoir une société active, humanitaire et ouverte sur l'extérieur. C'est là une réussite remarquable, étant donné notre vaste étendue géographique, nos origines et langues diverses et l'absence d'une base de valeurs unique héritée. La citoyenneté active et l'engagement du public ne garantit pas le soutien d'une idéologie ou d'une cause sociale donnée, mais prédisposent les gens à penser de façon critique aux enjeux sociaux, à établir des liens et à se considérer comme personnellement responsable d'améliorer les choses. Ces qualités sont essentielles à une société où on accorde la priorité au bien-être de la collectivité au niveau national et mondial.³¹

³¹ Adapté du document « Nouveaux horizons : Engagement des Canadiens comme citoyens actifs du monde », Mary O'Neill, CCCI, 2004, op. cit.

BIBLIOGRAPHIE

- ACDI, « Stratégie d'engagement du public et Plan d'action », 16 novembre 1999
- AQOCI, Déclaration du Québec, *Responsables aussi du monde*, novembre 2006.
- AQOCI, Mémoire de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, présenté dans le cadre de l'examen de la politique étrangère du Canada, Montréal, octobre 2004.
- CCCI « Évaluation de la stratégie d'engagement du public, adoptée par l'ACDI », Ottawa, 1999.
- CCCI « La citoyenneté mondiale : une nouvelle perspective », Ottawa, 1996.
- CCCI « Assurer la participation active des Canadiennes et des Canadiens : Renforcer leur action en tant que citoyens du monde » CCCI, Mémoire, octobre 2004.
- CCCI «Le monde parmi nous : Valoriser le rôle du citoyen canadien dans un contexte mondial » Table ronde organisée par le CCCI, Ottawa, 30 janvier 2004.
- CCCI, « Signes de changement : évaluer les incidences de nos activités d'engagement du public », Rapport de session, avril 2003.
- Élections Canada, Perspectives Électorales. « La problématique du déclin de la participation électorale chez les jeunes. [En ligne] http://www.elections.ca/eca/eim/article_search/article, 22 janvier 2006.
- Mary O'Neill, « Nouveaux horizons : Engagement des Canadiens comme citoyens actifs du monde », CCCI, 2004.
- Sue Cass, « Renforcement des partenariats de la société civile pour un engagement de la population et le développement du sens de la citoyenneté mondiale » CCCI, Document d'information no.4, février 2006.
- Susanne Trachsel, « L'éducation au développement international : enjeux pour l'ACDI et les ONG ». Recherche effectuée dans le cadre du programme de maîtrise en Sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, mai 2005.

POUR EN SAVOIR PLUS

Voici quelques sites à explorer pour en savoir plus sur l'engagement du public :

<http://www.aqoci.qc.ca>

<http://www.ccic.ca>

<http://www.un.org>

<http://www.acdi-cida.gc.ca>

<http://www.connor.bc.ca> (*public participation around the world*)

<http://www.abolissonslepauvrete.ca>

<http://www.abolissonslepauvrete.ca/f/home.php>

ANNEXE 1- DÉROULEMENT DE LA SESSION DE FORMATION

Session de formation

organisée par l'AQOCI en collaboration avec Oxfam-Québec

Nouvelles approches pour l'engagement du public

Mardi 20 février 2007, de 9h à 16h30
Salle 204, Centre St-Pierre, à Montréal

Personnes ressources

M. François Lagarde, expert conseil et formateur en marketing-social et en communications

Mme Christine Laliberté, d'Oxfam-Québec, directrice adjointe aux programmes du Québec

Objectifs

- Réfléchir aux moyens de promouvoir une perception positive des réalités et des enjeux du développement auprès du public
- Tirer des leçons de nos expériences et se familiariser avec de nouvelles approches plus efficaces pour susciter l'engagement du public en faveur du développement et de la solidarité internationale

Déroulement proposé

Horaire	Mardi 20 février 2007
9h	Accueil – inscription
9h10	Présentation des objectifs, personne ressource, participants
9h15	M. François Lagarde : L'engagement du public... Quelle est votre théorie du changement ? Le changement Les modèles logiques
10h30	Pause
10h45	Discussion et période de questions Travaux en petits groupes (modèle logique ; récapitulatif de votre programme) Plénière
Midi	Dîner servi sur place
13h00	Mme Christine Laliberté : Les campagnes de mobilisation comme moyen d'engagement Les campagnes de mobilisation : ça donne quoi? Planifier une campagne de mobilisation Étude de cas : la campagne Contrôlez les armes
14h45	Pause
15h	Facteurs de succès en engagement du public Exercice pratique : analyse des meilleures pratiques des participants Partage des meilleures pratiques
16h30	Évaluation de la session et Clôture

ANNEXE 2- PRÉSENTATION POWER POINT
